

.b2475699(F)

CAL
EA
95C13F

DOCS

CANADA

en action



CANADA ET LE G-7

LE CANADA ET LE G-7

Publié par

R/L Taylor Publishing
Consultants Limited
B.P. 22099
Comptoir postal Westmount
Waterloo, ON, N2L 6J7

Rédacteur et éditeur : Rupert J. Taylor
Rédactrice associée : Linda E. Taylor
Conception graphique : Sandra Robson

La publication de cette brochure a été rendue possible grâce à l'aide financière de la Direction des communications sur la politique étrangère du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

On peut obtenir gratuitement des exemplaires supplémentaires en écrivant à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
Direction InfoCentre (SKI)
Ottawa, ON, K1A 0G2

Une version anglaise est également disponible.

N° de catalogue (version française)
E2-150/1995F
ISBN : 0-662-80003-6

N° de catalogue (version anglaise)
E2-150/1995E
ISBN : 0-662-23101-5



Imprimé sur du papier recyclé, à l'aide d'encres à base végétale

43 070 546

LE CANADA ET LE G-7

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE 3

HISTORIQUE DES SOMMETS 5

À tous les ans, les dirigeants de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni – le Groupe des Sept, ou G-7 – et de l'Union européenne se réunissent pour passer en revue la situation de l'économie mondiale.

LES DOSSIERS POLITIQUES 7

Aujourd'hui, les sommets du G-7 débordent largement les seules questions économiques.

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET LA BANQUE MONDIALE 11

Il y a un demi-siècle, on a reconnu que la croissance économique était une condition indispensable à l'instauration et au maintien de la paix dans le monde.

HALIFAX 13

La ville où se déroulera le sommet du G-7 cette année est une agglomération moderne où se sont installées de nombreuses entreprises à la fine pointe de la technologie.

PRIORITÉS 14

C'est la troisième fois que le Canada accueille le sommet économique du G-7.

L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE 15

Plus puissante que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, cette nouvelle organisation régit les échanges commerciaux à l'échelle mondiale.

PROFILS DES PARTENAIRES DU G-7

Allemagne 17	Italie 20	Union européenne 23
États-Unis 18	Japon 21	Russie 24
France 19	Royaume-Uni 22	Canada 25

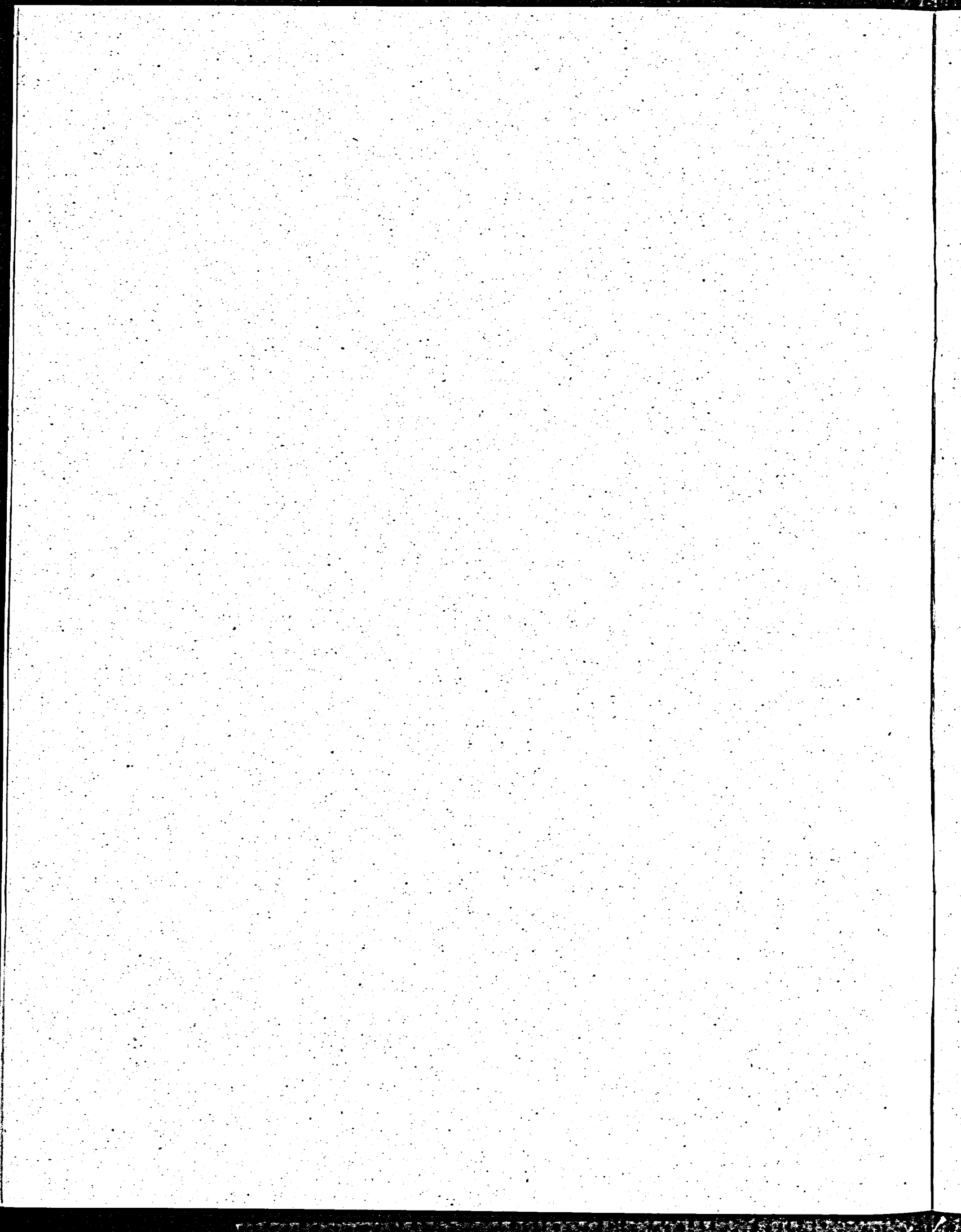
NOTES À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS ET DES ÉTUDIANTS 26

Adresses utiles et activités suggérées

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

JUN 6 1995

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE



Message du Premier ministre

Du 15 au 17 juin, Halifax sera le point de mire du monde entier, car le Canada y sera l'hôte du 21^e sommet économique du Groupe des Sept. Durant ces trois jours, je recevrai les dirigeants de l'Allemagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni. Le président de la Commission européenne se joindra à nous et le président de la Russie, Boris Eltsine, prendra part à certaines de nos délibérations.

Les rencontres de ce genre ont une grande importance pour les jeunes Canadiens. Elles permettent de mettre en branle des processus qui auront un impact positif sur l'avenir – cet avenir qui est celui des jeunes d'aujourd'hui. Dans une économie qui englobe désormais toute la planète, il importe de bien comprendre les problèmes auxquels celle-ci est confrontée. En se consacrant à cette tâche, le sommet de Halifax permettra en même temps au Canada de mieux cerner son rôle face à ces problèmes.

Cette rencontre, que j'aurai l'honneur de présider, nous offrira la possibilité de donner une perspective canadienne aux discussions du G-7, car derrière celles-ci se profileront des événements qui ont marqué les 12 derniers mois au Canada et ailleurs. Nos entretiens auront pour thème principal les mesures à prendre pour renforcer les institutions internationales afin de les préparer à affronter les difficultés qui ne manqueront pas de surgir au cours des années à venir. Mais pour relever ces défis, il faut d'abord en comprendre les enjeux et, par là, ouvrir la voie à ceux et celles qui prendront les commandes dans la société de demain.

J'ai bon espoir que nous pourrons faire avancer l'ensemble des dossiers inscrits à l'ordre du jour du sommet, depuis la croissance économique et la création d'emplois jusqu'à la non-prolifération et la protection de l'environnement, en passant par le commerce international, l'autoroute de l'information, la sécurité des installations nucléaires, la réduction de la pauvreté, les migrations et la mise en échec des organisations criminelles transnationales.

Ces questions ont fait l'objet d'un examen continu depuis le sommet de Naples en 1994. La réunion annuelle du Groupe des Sept n'est en effet que la plus visible d'une vaste série de consultations entre les sept grandes démocraties industrielles : d'un sommet à l'autre, les hauts fonctionnaires canadiens ne cessent de dialoguer avec leurs homologues du G-7 au sein de l'Organisation mondiale du commerce, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et d'autres instances internationales.

Le sommet de Halifax sera donc le point culminant d'un processus amorcé un an plus tôt et les questions qui y seront abordées auront déjà été étudiées dans le détail par les hauts fonctionnaires des pays participants. Quant à la déclaration qui sera émise à l'issue de la rencontre, elle reflétera bien sûr les points de vue de ces derniers sur des questions d'intérêt mondial, mais elle présentera aussi une optique canadienne sur les problèmes internationaux et une approche canadienne à leur solution.

C'est ainsi que le dialogue amorcé durant les années 70 par la génération précédente continuera d'aider à construire un avenir sûr et stable et à renforcer un processus qu'à notre tour nous pourrons transmettre aux jeunes qui seront les dirigeants de demain.

Je me réjouis à l'idée que Halifax sera le carrefour du monde cet été, car cette belle ville historique aura ainsi l'occasion d'étaler tous les attraits qu'elle offre aux touristes et aux gens d'affaires. Je suis persuadé qu'au moment de leur départ, nos visiteurs du G-7 conviendront que Halifax, c'est bien « la vie comme elle doit être vécue ».



Jean Chrétien

LA CONCERTATION À L'ÉCHELLE MONDIALE

Historique des sommets

*À tous les ans, les dirigeants de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis,
de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni
— le Groupe des Sept, ou G-7— et de l'Union européenne
se rencontrent pour passer en revue la situation de l'économie mondiale.*

Les sommets du G-7 sont un phénomène relativement récent. Le premier a eu lieu à Rambouillet en 1975, le président français, Valéry Giscard d'Estaing, ayant invité ses collègues des États-Unis, du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne, du Japon et de l'Italie à venir le rencontrer pour discuter des moyens de faire face à la quadruple hausse du prix du pétrole qui s'était produite deux ans plus tôt. À l'origine, on n'avait pas prévu de tenir une seconde réunion mais, inspiré par le succès des entretiens de Rambouillet, le président américain Gerald Ford décida de répéter l'expérience l'année suivante à Porto Rico; le premier ministre Trudeau fut cette fois invité à se joindre aux autres participants. Ayant reçu le statut d'observateur au sommet de Londres en 1977, la Communauté européenne (devenue depuis l'Union européenne) est représentée à ces rencontres par le président de la Commission européenne.

Jusqu'aux années 70, la plupart des pays commerçaient relativement peu à l'extérieur de leur propre territoire. Au Japon et aux États-Unis, notamment, 90 % du produit intérieur brut (PIB) était lié à l'activité économique intérieure et c'est celle-ci qui retenait très largement l'attention des chefs politiques

et des législateurs. Ce n'est du reste qu'à une époque récente que les dirigeants nationaux ont commencé à s'intéresser aux questions économiques; avant les années 50, celles-ci étaient laissées presque entièrement aux ministres des finances.

Le choc pétrolier de 1973 a montré que les économies nationales n'opéraient plus en vase clos, qu'elles étaient étroitement reliées entre elles et, de ce fait, interdépendantes. Une décision prise à Tokyo, par exemple, pouvait fort bien avoir un impact sur les exportations françaises. Ou encore, en accroissant les subventions à ses agriculteurs, l'Union européenne (UE) risquait de causer un préjudice à ceux de toute la région des Prairies canadiennes.

C'est pourquoi il importait que les principaux acteurs internationaux puissent discuter de problèmes et de stratégies communs à intervalles réguliers. Après le sommet de Rambouillet, les dirigeants des plus puissantes démocraties économiques au monde ont donc décidé de se rencontrer chaque année.

DEFINITION :

Les « sherpas » sont les représentants personnels des chefs d'État ou de gouvernement qui participent aux sommets du G-7; ils se réunissent eux-mêmes avant chaque sommet pour passer en revue les questions qui doivent figurer à l'ordre du jour de ce dernier.

LE CANADA ET LE G-7

Le Canada attache une importance toute particulière à son appartenance au G-7, et ce pour

plusieurs raisons. Il a toujours joué un rôle de premier plan dans les grands organismes multilatéraux, et le principe du recours à ces organismes pour régler les problèmes mondiaux est l'un des principaux fondements de sa politique étrangère. À titre de participant très actif aux opérations de maintien de la paix, le Canada porte un intérêt évident aux questions relatives à la paix et à la sécurité, lesquelles sont souvent débattues dans le cadre des réunions du G-7. Par ailleurs, le Canada est un pays commerçant : 32,5 % de son PIB est imputable à ses exportations (contre seulement 18,4 % pour le Japon, par exemple). Aussi a-t-il un intérêt vital à participer à toute tribune internationale où sont traitées les questions commerciales et

LE G-7 REGARDE À L'EST

Depuis 1989, l'effondrement de l'Union soviétique a été l'un des grands sujets de discussion des dirigeants du G-7. Cette année-là, le président soviétique Mikhail Gorbatchev s'était adressé à eux par écrit pour leur faire part de son plan en vue d'intégrer l'Union soviétique dans le système économique mondial. Au sommet de Houston en 1990, les dirigeants du G-7 ont demandé à plusieurs institutions financières internationales d'étudier l'économie soviétique et de recommander des réformes. À l'issue du sommet de Londres en 1991, ils ont rencontré M. Gorbatchev pour discuter avec lui de ses plans de réforme. En 1992, l'Union soviétique était passée à l'histoire et c'est Boris Eltsine, président de la Russie, qui s'est adressé aux dirigeants du G-7 à Munich. Avant le sommet de Tokyo, le G-7 dévoilait un plan d'aide assorti d'un budget de 43 milliards de dollars US, qui prévoyait le rééchelonnement de la dette, l'appui aux mesures de stabilisation par l'entremise du FMI, l'octroi de prêts par l'entremise de la Banque mondiale et le financement d'un programme de privatisation.

économiques. Le Canada croit fermement en un régime commercial qui obéit à des règles acceptées de tous; seules les grandes puissances économiques, en effet, échapperaient aux effets néfastes et à la confusion générale qu'engendrerait l'absence de telles règles.

Le Canada se sert aussi des sommets pour discuter de questions qui occupent une place importante dans la vie nationale. En 1991, par exemple, très préoccupé par l'état des pêches, il a obtenu des membres du G-7 qu'ils émettent une déclaration vigoureuse en faveur de la protection des ressources biologiques marines.

Peu de décisions concrètes sont prises lors des sommets du G-7. Ceux-ci, en effet, servent plutôt à fixer les priorités internationales. Les participants peuvent s'y renseigner quant aux interrelations de leurs économies, avoir des échanges francs, évaluer leurs priorités réciproques et coordonner leurs stratégies pour venir à bout des problèmes politiques et économiques. Cette action concertée du G-7 inspire confiance aux entreprises, aux gouvernements et aux consommateurs à travers le monde. Au Canada, la stabilité engendrée par les sommets a un impact majeur sur chacun des grands secteurs l'économie.

Les sommets s'inscrivent dans un ensemble de consultations du G-7, y compris les rencontres que

HISTORIQUE DES SOMMETS

La gamme des questions abordées au cours des 20 derniers sommets est très variée. Alors que les premières rencontres portaient essentiellement sur les séquelles du choc pétrolier, dès le sommet de 1980 les dirigeants inscrivirent pour la première fois à l'ordre du jour un dossier politique, soit l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique.

« Dans le passé, les dirigeants du monde se rencontraient pour régler des crises déjà en cours; aujourd'hui, les problèmes auxquels ils font face sont si complexes qu'ils doivent se réunir pour prévenir les crises avant qu'elles n'éclatent. »

Le président américain Gerald Ford, au sommet de 1976 à Porto Rico

Le premier sommet à se dérouler au Canada est celui d'Ottawa, qui s'est tenu près de la capitale, à Montebello au Québec, en 1981. Les questions Nord-Sud - les relations entre les pays développés et les pays en développement - ont retenu l'attention des dirigeants présents à cette rencontre, mais ce sont les grands fléaux économiques qui ont dominé leurs délibérations : inflation, faible croissance, hausse du chômage, déficits des balances des paiements et taux d'intérêt élevés. Ils ont longuement discuté des liens entre le chômage et l'inflation.

Au sommet de Tokyo en 1986, les participants ont convenu qu'il fallait affranchir le commerce mondial de

tiennent régulièrement les ministres et sous-ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et d'autres hauts fonctionnaires. Des consultations ont également lieu au sein d'organismes tels que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les questions politiques sont débattues aux Nations Unies et au sein d'autres instances internationales. Les dirigeants esquissent à larges traits les grandes orientations politiques et économiques, qui sont alors précisées et mises en application aux divers échelons de la fonction publique.

certaines des barrières érigées pour protéger les industries nationales. Le Canada a notamment soulevé la question des subventions agricoles dans le contexte de la guerre de prix féroce que se livraient alors les États-Unis et la Communauté européenne et qui perturbait sérieusement le marché mondial des céréales.

Lors du deuxième sommet tenu au Canada, qui a eu lieu à Toronto en 1988, un accord est intervenu pour alléger le fardeau de l'endettement des nations les plus pauvres. Le Canada s'est joint à l'Italie et à l'Allemagne pour militer résolument en faveur d'une concertation accrue des efforts dans la lutte contre des problèmes planétaires comme les précipitations acides et l'appauvrissement de la couche d'ozone.

En 1990, l'ordre du jour était dominé par l'aide à l'Union soviétique, alors en pleine désintégration (voir l'encadré). Les participants ont également tenté de débloquer les négociations commerciales de l'Uruguay Round menées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (le GATT). Les sommets des années suivantes ont cherché à encourager la reprise économique et à s'attaquer au chômage.

La création d'emplois, la croissance économique, la paix et la sécurité, l'environnement et l'aide aux pays en développement sont au nombre des questions inscrites à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des dirigeants des démocraties industrielles les plus puissantes au monde, qui se tiendra à Halifax en juin.

SITE DES SOMMETS

- 1975 - Rambouillet, France
- 1976 - Porto Rico
- 1977 - Londres, Royaume-Uni
- 1978 - Bonn, République fédérale d'Allemagne
- 1979 - Tokyo, Japon
- 1980 - Venise, Italie
- 1981 - Ottawa, Canada
- 1982 - Versailles, France
- 1983 - Williamsburg, É.-U.
- 1984 - Londres, Royaume-Uni
- 1985 - Bonn, République fédérale d'Allemagne
- 1986 - Tokyo, Japon
- 1987 - Venise, Italie
- 1988 - Toronto, Canada
- 1989 - Paris, France
- 1990 - Houston, États-Unis
- 1991 - Londres, Royaume-Uni
- 1992 - Munich, République fédérale d'Allemagne
- 1993 - Tokyo, Japon
- 1994 - Naples, Italie
- 1995 - Halifax, Canada

INITIATIVES ISSUES DES SOMMETS

Les dossiers politiques

Aujourd'hui, les sommets du G-7 débordent largement les seules questions économiques.

Si les questions macroéconomiques et commerciales ont traditionnellement occupé l'avant-scène aux sommets, d'autres problèmes ont aussi retenu l'attention des participants au fil des ans. Depuis les années 80, les dirigeants du G-7 ont centré une bonne partie de leur attention sur divers dossiers politiques - terrorisme, trafic des stupéfiants, blanchiment de l'argent, violations des droits de la personne, migrations internationales, environnement, sécurité et prolifération nucléaires... Leurs discussions ont mené à des actions concrètes non seulement dans leurs propres pays mais aussi au sein des organisations internationales concernées.

À leurs réunions annuelles, les dirigeants du G-7 se penchent également sur les problèmes politiques les plus pressants de l'heure. Il s'agit le plus souvent de crises régionales, l'ex-URSS, l'Afrique du Sud, le Moyen-Orient, la Bosnie-Herzégovine, Haïti, le Rwanda et la Corée du Nord ayant notamment attiré leur attention ces dernières années.

DÉFINITION :
La macroéconomie s'intéresse au comportement économique de grands systèmes (pays ou groupes de pays), et c'est là aussi l'objet central des délibérations du G-7 dans le domaine économique.

LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

La catastrophe de Tchernobyl a suscité de graves inquiétudes au sujet du caractère sécuritaire des réacteurs soviétiques de type RBMK et des modèles VVER plus anciens. Ces inquiétudes ont continué de s'accroître à mesure que nous parvenons plus de détails sur ces appareils, dont l'ex-Union soviétique et les pays d'Europe centrale et orientale continuent de se servir pour satisfaire à leurs besoins urgents en énergie. Or, comme l'a montré l'accident de Tchernobyl, ces installations font courir des risques à nombre de pays aussi bien en Europe qu'au-delà.

Les participants au sommet de Munich en 1992 ont convenu de coordonner les actions du G-7 afin d'accroître la sécurité des centrales à plus haut risque dans ces pays et ils ont créé un groupe de travail composé d'experts chargés de les conseiller en matière de sécurité nucléaire (ce groupe est actuellement présidé par le Canada). Les sommes engagées depuis par les pays donateurs atteignent environ un milliard de dollars. Le Groupe des Vingt-Quatre (le G-24), composé de pays membres de l'OCDE et de l'ex-Pacte de Varsovie et chargé de coordonner les efforts de la communauté internationale, a pu lui aussi faire montre de son efficacité en réunissant des experts de l'Est et de l'Ouest pour s'attaquer aux problèmes

techniques et établir des priorités à l'égard des programmes visant à améliorer la sécurité nucléaire.

Les initiatives du G-7 dans ce domaine ont également mené à la création d'un compte multilatéral de sécurité nucléaire à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Ce compte sert à financer des projets urgents que ne couvrent pas d'autres programmes d'aide. Les pays donateurs ont déjà engagé 58 millions d'écus (la monnaie de compte de l'UE) pour deux grands projets destinés à améliorer à court terme les systèmes de sécurité des centrales de Kozloduj en Bulgarie et d'Ignalina en Lituanie, en attendant de pouvoir mettre en service d'autres sources d'énergie. Divers projets destinés à améliorer la sécurité nucléaire en Russie sont actuellement au stade de l'approbation.

Au sommet de Naples l'an dernier, les dirigeants du G-7 ont approuvé un plan d'action pour la réforme du secteur énergétique en Ukraine et affecté 200 millions de dollars US de plus au financement des initiatives de sécurité nucléaire. Un groupe de travail mixte composé de représentants de l'Ukraine et du G-7 discute actuellement de la mise en œuvre de ce plan et devrait avoir remis son rapport à temps pour le sommet de Halifax.

LA PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES

La propagation des armes nucléaires reste l'un des problèmes les plus graves dans le monde. Le Canada estime qu'il est essentiel que les pays du G-7 continuent d'appuyer les initiatives qui ont pris naissance au sommet de Munich en 1992 en vue d'endiguer ce fléau. Ce dossier comporte plusieurs facettes :

- la reconduction du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP);
- le défi posé au régime de non-prolifération par la Corée du Nord;
- les négociations en cours relativement à l'adoption d'un traité visant l'interdiction complète des essais nucléaires (TICE);
- la prévention des vols et de la contrebande de matières nucléaires (de plutonium, par exemple);
- la mise en marche de négociations en vue d'un traité interdisant la production de matières fissiles destinées à des engins nucléaires explosifs.

Avant tout, le Canada estime que la communauté internationale doit amener tous les pays à signer le TNP. Déjà ratifié par 171 pays, ce traité est le principal instrument dont elle dispose pour freiner la prolifération des armes nucléaires. Le Canada poursuit en même temps ses efforts en vue de la reconduction inconditionnelle et illimitée du traité lors de la conférence d'examen qui doit avoir lieu cette année. Il estime que ce serait là le meilleur moyen de se protéger contre l'aventurisme nucléaire et de préserver un climat de stabilité apte à favoriser des négociations plus poussées en vue du désarmement nucléaire. Grâce aux réductions sensibles des arsenaux nucléaires effectuées l'an dernier par les États-Unis et les pays de l'ex-URSS, on est en droit d'espérer que la conférence d'examen aura une issue favorable. Le Canada collabore étroitement avec ses partenaires du G-7 et d'autres pays qui partagent ses vues afin d'en assurer la réussite et d'endiguer le commerce illicite des matériels nucléaires.

La conclusion d'un TICE aiderait aussi à contenir la prolifération. Si tous les États dotés d'armes nucléaires acceptaient un moratoire prolongé, ils

L'ENVIRONNEMENT

En 20 ans à peine, les problèmes environnementaux ont été projetés au premier rang des priorités internationales. Dans le passé, on croyait qu'ils n'avaient qu'une portée locale, mais on reconnaît aujourd'hui que leurs effets s'étendent à toute la planète. Les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la pollution atmosphérique transfrontalière (les précipitations acides, notamment), la déforestation, la désertification,

UN SUJET D'INQUIÉTUDE MONDIALE

C'est une crise énergétique qui a mené au premier sommet en 1975 et, 20 ans plus tard, on retrouve encore un dossier lié à l'énergie parmi les grandes priorités du G-7.

Les centrales nucléaires produisent 17 % de l'électricité mondiale. Exploitées dans des conditions de haute sécurité, elles aident à répondre à la demande d'énergie au Canada et ailleurs. Mais c'est plutôt un exemple spectaculaire du contraire qui inquiète aujourd'hui les dirigeants mondiaux.

À 1 h 22, le 26 avril 1986, s'est enclenchée une série d'événements qui a projeté une petite ville d'Ukraine sur la scène mondiale. Un groupe de techniciens ayant, par négligence, désactivé les systèmes de sécurité du réacteur n° 4 de la centrale de Tchernobyl, celui-ci s'est emballé en moins de 36 secondes. Une explosion de vapeur a emporté le toit de l'unité 4, libérant dans l'atmosphère une colonne de gaz radioactifs de plus d'un kilomètre de hauteur. Ce nuage sinistre s'est vite propagé vers l'Europe occidentale, atteignant même l'Italie et la Scandinavie. C'était là une catastrophe majeure. Selon l'Atomic Energy Authority de la Grande-Bretagne, au cours des 70 prochaines années le cancer risque d'emporter quelque 40 000 personnes exposées aux radiations de Tchernobyl de par le monde.

Si cet accident a tourné au désastre, c'est en partie en raison de la conception de base des vieux réacteurs de type RBMK et VVER et d'erreurs de manipulation. Or, plusieurs de ces réacteurs sont toujours en service, produisant l'électricité dont l'ex-Union soviétique et l'Europe centrale et orientale ont grand besoin. Ils présentent ainsi des risques non seulement pour ceux qui vivent à proximité ou même pour le seul continent européen, mais pour la planète toute entière.

contribueraient ainsi à maintenir la dynamique des négociations sur le TICE qui se poursuivent dans le cadre de la Conférence du désarmement à Genève. Le succès éventuel des négociations au sujet de l'adoption d'un traité relatif à la production de matières fossiles accroîtrait, lui aussi, les chances d'une reconduction illimitée du TNP.

Le vol et la contrebande de matériels nucléaires, qui posent une grave menace pour la santé et la sécurité publiques, contribuent au risque de prolifération nucléaire à l'échelle mondiale. Le Canada soutient les efforts internationaux en vue de réduire ce risque, y compris l'entreposage sûr et sécuritaire de ces produits.

la mauvaise gestion des ressources marines et d'autres fléaux semblables ont obligé la communauté internationale à réagir.

C'est en 1972, lors de la conférence de Stockholm sur l'environnement humain, que les problèmes écologiques ont, pour la première fois, été inscrits parmi les priorités internationales. Cette conférence a également mené à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le

but de coordonner et de faire progresser les dossiers environnementaux au sein de l'ONU.

La parution, en avril 1987, du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland) a marqué un tournant dans le débat international sur les questions écologiques. Soulignant que l'environnement et la croissance économique non seulement vont de pair mais sont interdépendants, les auteurs du rapport ont introduit dans le vocabulaire international le concept de « développement durable », c'est-à-dire « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Les sommets économiques du G-7 ont joué un rôle important dans l'examen du dossier écologique. Au sommet de Toronto en 1988, le débat sur l'environnement a conduit les participants à souscrire au principe du développement durable. Ces discussions ont aidé à sensibiliser la communauté internationale aux problèmes de l'environnement, préparant ainsi l'issue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992, et faisant du couplage du développement économique et de la protection de l'environnement une priorité internationale.

En 1989, le communiqué émis à la fin du sommet de Paris lançait un appel à l'action dans des domaines tels que le changement climatique, l'intégration des politiques économiques et environnementales, l'exploitation durable des forêts et la saine gestion des ressources océaniques. Il soulignait que les pays en développement avaient besoin d'aide financière et de transferts de technologie pour réparer les dégradations du passé et qu'ils devaient eux aussi adopter des mesures respectueuses de l'environnement.

L'année suivante, au sommet de Houston, les participants ont demandé avec instance que soient menées à terme les négociations sur les changements climatiques et les forêts et que soit élaborée une stratégie de lutte contre la pollution marine d'origine terrestre. Ils ont souligné la nécessité de préserver et de protéger les ressources biologiques marines, de respecter les régimes de conservation et de renforcer les organisations régionales des pêches. Ils ont également rappelé l'importance de préserver la diversité biologique - la richesse et la variété du matériel génétique, des espèces et des écosystèmes.

Le sommet de Houston a aussi souscrit aux travaux de l'OCDE relatifs aux liens étroits entre l'environnement et l'économie, aux approches axées sur le marché et aux indicateurs environnementaux. Réunis en janvier 1991, les ministres de l'environnement de l'OCDE ont arrêté une stratégie pour les années 90 qui englobait quatre initiatives canadiennes, soit l'examen des politiques nationales

en matière d'environnement, l'adoption de saines pratiques environnementales par les États membres, l'examen des liens entre le commerce et l'environnement, et la poursuite des travaux de l'OCDE sur les indicateurs environnementaux.

Le sommet de Londres en 1991 est venu conforter le principe de la coopération environnementale. On y a mis l'accent sur le rôle que l'économie de marché et la présence d'institutions démocratiques peuvent jouer à l'égard de la mobilisation des ressources nécessaires et de la responsabilisation des intervenants. Les participants ont accordé une attention toute particulière à la protection des ressources biologiques marines, question prioritaire pour le Canada.

Plus de 120 chefs d'État ou de gouvernement étaient présents à la CNUED en 1992 (le « sommet de Rio »), ce qui en faisait le plus grand rassemblement du genre dans l'histoire mondiale. Cette rencontre avait pour but d'arrêter un programme international d'application des principes du développement durable au XXI^e siècle et de promouvoir les connaissances au sujet de l'interdépendance de l'environnement et du développement.

La CNUED a fait avancer de nombreux dossiers, depuis le changement climatique et la gestion des forêts jusqu'à la protection de la biodiversité et des ressources marines. Les participants ont enchaîné un certain nombre de principes dans la Déclaration de Rio, la Déclaration de principes sur les forêts et l'Action 21 (plan de développement durable pour le XXI^e siècle). En outre, plus de 150 gouvernements ont signé les conventions-cadres sur la diversité biologique et le changement climatique.

Au sommet de Munich en 1992, les participants ont souligné la nécessité de concrétiser les résultats de la CNUED et ont exhorté à cette fin les autres pays à appuyer la création de la Commission du développement durable des Nations Unies.

Le communiqué du sommet de Tokyo en 1993 a réaffirmé la détermination des pays du G-7 à donner suite aux travaux de la CNUED et à concrétiser les engagements pris durant la conférence. Le Canada a notamment pris acte de l'appel lancé en faveur d'une issue positive de la Conférence des Nations Unies sur les stocks transzones et les espèces migratrices. Le sommet a également recommandé des « arrangements appropriés, convenus au plan international, sur la gestion, la conservation et le développement durable des forêts ».

Au sommet de Naples en 1994, les dirigeants du G-7 ont exprimé leur soutien à la Commission du développement durable dans son évaluation du progrès de la mise en œuvre des principes adoptés à la conférence de Rio et ils ont appuyé la restructuration et le réapprovisionnement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Ils ont en outre convenu d'accélérer l'application de leurs propres

plans nationaux, conformément à la convention de Rio sur le changement climatique et, au cours du sommet de Halifax, de faire le point sur les progrès accomplis.

Le Canada a été l'un des premiers pays à signer et ratifier les conventions mondiales sur le changement climatique et sur la diversité biologique. De concert avec ses partenaires du G-7, il s'applique à mettre en œuvre les engagements pris à la CNUED relativement à ces deux instruments.

La vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Sheila Copps, présidera à la fin d'avril une réunion de ses homologues du G-7, qui aura lieu à Hamilton (Ontario). Cette rencontre mettra en lumière l'importance que le Canada attache au rôle du G-7 dans le dossier environnemental. Les ministres

y discuteront de grandes questions comme l'intégration des politiques environnementales et économiques, les progrès réalisés dans des domaines critiques comme le changement climatique et la diversité biologique, et l'orientation future des institutions internationales à vocation environnementale. Même s'ils ne font pas partie du processus formel du sommet, les résultats de cette rencontre aideront les « sherpas » à guider les discussions des dirigeants du G-7.

À Halifax, les participants passeront en revue les progrès réalisés au chapitre des plans nationaux de mise en œuvre des principaux engagements pris à la CNUED, notamment en ce qui a trait à la convention sur le changement climatique, comme il a été convenu à Naples l'an dernier.

LE CRIME TRANSNATIONAL ORGANISÉ

Les problèmes suscités par le crime organisé, y compris le terrorisme, le trafic des stupéfiants et le blanchiment de l'argent, font partie des nouvelles priorités internationales.

Le Canada est résolu à contribuer au renforcement de la coopération internationale en vue de lutter contre le crime transnational organisé. Il s'agit d'un problème mondial en ce sens que les pays de l'ex-URSS et d'Europe centrale et orientale, tout autant que les pays en développement, sont de plus en plus la cible des organisations criminelles.

En ce qui concerne le blanchiment de l'argent, le Canada applaudit aux réalisations du Groupe spécial d'experts financiers du G-7, mis sur pied en 1989 pour lutter contre ce fléau, et lui maintient son appui. Le Canada et ses partenaires du G-7 croient que, pour remporter cette lutte, tous les gouvernements doivent prendre des mesures efficaces pour empêcher le blanchiment des gains provenant du trafic des stupéfiants et d'autres crimes et délits graves.

LA PARTICIPATION DE LA RUSSIE AUX DISCUSSIONS POLITIQUES

C'est au sommet de Naples en 1994 que la Russie a, pour la première fois, participé directement aux discussions politiques du G-7, le président Boris Eltsine ayant été invité à la table des délibérations. Des rencontres séparées avec le président de l'URSS avaient toutefois eu lieu en marge des sommets depuis celui de 1989. À sa conférence de presse à l'issue du sommet de Naples, le premier ministre Chrétien a indiqué que la Russie serait présente aux entretiens politiques du G-7 à Halifax.

Le Canada croit qu'en participant davantage aux travaux politiques du sommet, la Russie peut apporter une contribution importante et constructive à la solution de nombreux problèmes auxquels est

confrontée la communauté internationale. Le Canada et ses partenaires du G-7 estiment qu'il est essentiel que la Russie contribue à la solution de problèmes comme la prolifération des armes nucléaires et classiques, la sécurité des centrales nucléaires, la protection de l'environnement, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, ainsi que la prévention et la gestion des crises régionales. Ils appuient également l'intégration de la Russie dans le système économique et commercial international et œuvrent en vue de réaliser cette intégration à un rythme qui soit compatible avec les réformes en cours en Russie même.

MÉCANISMES DE CONTRÔLE

Le FMI et la Banque mondiale

*Il y a un demi-siècle, on a reconnu que la croissance
économique était une condition indispensable à
l'instauration et au maintien de la paix dans le monde.*

À l'été de 1944 avait lieu, à Bretton Woods (New Hampshire), une rencontre remarquable, à laquelle participaient des experts venus de 44 pays, dont le Canada. Ces experts étaient chargés de mettre au point un régime mondial s'appliquant aux relations monétaires et financières entre les États au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la

reconstruction et le développement (la BIRD, ou Banque mondiale) sont issus de la conférence de Bretton Woods. Celle-ci était également marquée par le désir des participants de libéraliser davantage les échanges commerciaux à l'échelle internationale, ce qui a conduit à l'adoption, en 1947, de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (bien connu sous son sigle anglais, GATT).

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Le Fonds a pour mandat de promouvoir la coopération monétaire internationale et la stabilité des changes, et de favoriser le développement harmonieux du commerce international.

Au début des années 70, la plupart des pays ont décidé d'abandonner les taux de change fixes pour leurs devises. Les « taux flottants » étant devenus la norme, le rôle du FMI au chapitre du contrôle international des changes a diminué en conséquence. Aujourd'hui, le FMI s'attache davantage à conseiller les gouvernements relativement aux politiques qui influent sur la valeur de leur monnaie.

En 1993,
la Banque mondiale
a prêté 20,8 milliards
de dollars US
aux pays à revenus
faibles ou moyens.

Les buts les plus importants que poursuit le FMI à l'heure actuelle concernent les programmes de conversion des économies en transition (pays de l'ex-URSS et d'Europe centrale et orientale, notamment). Le Fonds veille à ce que la situation financière des États reste viable, c'est-à-dire que leurs emprunts ne dépassent pas leur capacité de remboursement. Il met également l'accent sur la

maîtrise de l'inflation et la stabilité des prix. Les solutions que recommande le FMI reposent sur les principes du marché. Il peut donc arriver qu'elles comportent une période de transition difficile, alors que l'autorité publique doit prendre des mesures d'adaptation (par exemple, abaisser les salaires réels et hausser le coût de la vie, forcer des mises à pied dans le secteur public et dans des industries protégées) avant que ne se manifestent les avantages à long terme des réformes.

Le FMI a dû faire face à plusieurs crises importantes au cours des 20 dernières années : le choc pétrolier au début des années 70, le surendettement de plusieurs pays au cours des années 80 et la transition des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) depuis un régime d'économie planifiée vers un régime de marché au cours de la décennie actuelle. Tout récemment, il a participé à l'opération internationale de sauvetage visant à écarter la possibilité d'instabilité financière au Mexique. La crise mexicaine a fait ressortir la nécessité d'améliorer les mécanismes multilatéraux de coopération et de financement pour s'attaquer aux difficultés financières d'un pays avant qu'elles ne causent des problèmes ailleurs.

LA BANQUE MONDIALE

Créée pour aider à la reconstruction de l'Europe, la Banque mondiale est devenue un bailleur de fonds et un fournisseur d'assistance technique aux pays les plus démunis. Ses prêts servent à financer les projets de développement. La Banque emprunte sur les marchés commerciaux sur la base des engagements des États

membres. Elle prête ensuite aux pays bénéficiaires aux conditions du marché (taux d'intérêt courants). L'Agence internationale de développement (IDA), quant à elle, reçoit des contributions directes des États membres et prête à des conditions de faveur (taux inférieurs aux taux d'intérêt courants) aux États les plus

pauvres incapables d'emprunter aux conditions du marché.

La Banque mondiale joue un rôle important dans le processus de transition économique des PECO et de l'ex-URSS. L'essentiel de ses activités reste toutefois axé sur la promotion du développement durable dans les pays les plus pauvres. En 50 ans, elle a fourni aux pays en développement plus de 300 milliards de dollars US. Au cours de cette période, ces pays ont doublé leurs revenus, réduit de moitié leur taux de mortalité infantile et relevé sensiblement l'espérance de vie de leurs habitants. En termes absolus, le nombre de pauvres continue de grandir, surtout en raison de la rapidité de la croissance démographique, mais il ne

LES RÉFORMES

À l'automne de 1994, les deux organismes ont célébré leur 50^e anniversaire. Diverses organisations non gouvernementales ont saisi cette occasion pour exprimer des critiques envers le FMI et la Banque mondiale. Greenpeace, par exemple, s'est attaqué aux politiques de cette dernière, qu'il considère nuisibles pour l'environnement, tandis qu'Oxfam a soutenu que les conversions structurelles entraînent des privations inutiles. En 1992, la Banque mondiale avait déjà procédé à un examen interne de ses activités. Selon le rapport présenté par le président du groupe de travail, Willi Wapenhans, 35 % des projets financés par la Banque n'atteignaient même pas la cible économique minimale qui avait été fixée. Le rapport a également montré que le nombre de projets problématiques s'était accru sensiblement durant les années 80. Suite à cet examen, La Banque a élaboré un plan d'action afin d'améliorer l'exécution et l'évaluation des projets.

On reproche souvent à la Banque mondiale de privilégier les méga-projets (barrages, etc.) sans se préoccuper de leur impact sur l'environnement. Ou encore, on soutient que les conversions structurelles qu'elle exige en contrepartie de son aide sont trop draconiennes. Les pays bénéficiaires des prêts de la Banque sont souvent forcés d'entreprendre des réformes économiques en profondeur, y compris des réductions majeures des dépenses publiques. Les programmes sociaux de ces pays, déjà mal dotés comparativement à ceux des pays industrialisés, ont été très durement touchés et les populations les plus démunies ont beaucoup souffert. Les pays donateurs ont exhorté la Banque à concentrer ses efforts sur la lutte contre la pauvreté, les pratiques de saine gestion, les questions touchant à l'égalité des sexes et les programmes environnementaux. On l'a également incitée à coordonner ses activités avec celles d'autres institutions afin de réduire les chevauchements et le double emploi.

Lewis Preston, président de la Banque de 1992 à 1995, a tenu compte de ces critiques. La Banque assortit désormais son aide de normes environnementales plus

CADRE INSTITUTIONNEL

Dans les régimes communistes, toutes les activités économiques étaient assujetties à un contrôle central. Des principes de base qui nous semblent tout naturels – la notion de pertes et profits, le droit de propriété ou la loi de l'offre et de la demande, par exemple – n'étaient pas pratiqués. C'est pourquoi la Banque mondiale aide les PECO, qui font actuellement la difficile transition à l'économie de marché, à mettre en place un « cadre institutionnel » dans le but de rédiger des lois sur la propriété, former des comptables et créer des bourses des valeurs. Rien de tout cela n'existait sous le régime communiste.

cesse de diminuer en pourcentage de la population mondiale. Le progrès économique a été plus rapide que durant toute autre période similaire de l'histoire.

rigoureuses et finance même des projets de dépollution. Elle a accru ses prêts en faveur d'activités visant à faire diminuer la pauvreté (éducation, soins de santé, et le reste). En même temps, elle accorde moins d'importance aux grands projets d'infrastructure et aux adaptations structurelles, au profit du développement du secteur privé. Elle étudie présentement une formule de micro-projets, en vertu de laquelle elle pourrait, par exemple, prêter aussi peu que 100 dollars à quelqu'un désirent établir une petite entreprise, ou encore payer les habitants d'un village, plutôt que le ministère de l'éducation, pour construire une école. Le directeur exécutif sortant du Canada auprès de la Banque, Robert de Cotret, a déclaré à l'automne de 1994 qu'un changement marqué s'était produit au sein de la Banque depuis le rapport Wapenhans.

On trouve aussi des divergences de vues quant aux récipiendaires de l'aide accordée par la Banque mondiale. À l'origine, ses clients se trouvaient exclusivement parmi les pays du Tiers monde, tandis qu'aujourd'hui, elle aide un certain nombre de pays (allant de la Croatie à l'Afrique du Sud) qui font face à des problèmes de transition économique ou politique. Aux yeux des pays en développement, la Banque mondiale et le FMI accordent trop d'attention à ces nouvelles économies. Ils estiment que les crédits spéciaux accordés à ces pays, notamment à l'incitation du G-7, sont des fonds qui leur seraient destinés autrement. Les pays développés soutiennent pour leur part que tous, riches et pauvres, y trouveront leur compte si on aide les économies des pays en transition à se redresser.

La Banque mondiale et le FMI ont un rôle essentiel à jouer dans plusieurs des dossiers prioritaires du G-7. Leurs prêts servent à soutenir des régimes démocratiques en Afrique du Sud, dans les PECO, en ex-URSS et en Amérique latine. Les crédits destinés à construire un État palestinien fort soutiennent le processus de paix au Moyen-Orient. Enfin, les politiques de la Banque aident à abaisser les barrières commerciales.

« LA VIE COMME ELLE DOIT ÊTRE VÉCUE »

Halifax

*La ville où se déroulera le sommet du G-7 cette année
est une agglomération moderne où se sont installées
de nombreuses entreprises à la fine pointe de la technologie.*

La région de l'Atlantique est reconnue avant tout pour son hospitalité. Devant la cordialité de ses habitants, la plupart des visiteurs n'hésitent pas à endosser le slogan adopté par la ville de Halifax : « La vie comme elle doit être vécue ».

Avant l'arrivée des Européens, les Micmacs vivaient le long des rives où se trouvent aujourd'hui les installations du port de Halifax, dans l'un des plus grands havres naturels au monde. Samuel de Champlain explora la région en 1605. Fondée en 1749, la bourgade s'appelait d'abord Chebucto, mais elle fut bientôt renommée en l'honneur de George Dunk, comte de Halifax et maître du commerce et des plantations, qui présida au peuplement de la localité. Peu de temps après la fondation de la ville était publié le *Halifax Gazette*, qui devenait ainsi le premier journal du Canada.

Les premiers habitants, sous la direction du colonel Edward Cornwallis, étaient au nombre de 2 500 et avaient été recrutés principalement en Angleterre. La population actuelle de Halifax, à 80 % d'origine britannique, reflète bien cet héritage.

Au début, la ville dut sa fortune au commerce; elle connut même un « âge d'or » au milieu du XIX^e siècle. Son importance stratégique l'a amenée à jouer un rôle important durant les deux guerres mondiales, Halifax devenant alors un important point de rassemblement pour les convois de l'Atlantique Nord

et leurs escortes navales. Halifax a conservé son chantier naval jusqu'à ce jour.

Depuis les années 50, l'économie de Halifax repose sur le commerce, la distribution, le transport et l'administration publique. Aujourd'hui, la ville est une plaque tournante depuis laquelle on peut avoir accès par air, par terre et par mer à toutes les grandes routes commerciales d'Amérique du Nord. On compte 12 collèges et universités au sein de l'agglomération métropolitaine, de sorte que l'enseignement supérieur y est une activité importante. Il en va de même de la recherche scientifique, médicale et océanique. Ces dernières années, d'autres entreprises se sont implantées avec succès dans la région, dans les secteurs de la technologie de l'information, des composants d'aéronefs, du film et de la haute technologie.

Capitale de la Nouvelle-Écosse, Halifax est également, avec ses 330 000 habitants, la métropole de la région de l'Atlantique. Plus d'un million de gens vivent à trois heures de route ou moins. Son cadre naturel – la ville est baignée par l'océan et entourée de forêts – lui confère une qualité de vie qu'on trouve peu souvent dans une grande ville. Des travaux de réaménagement autour du square central et du vieux port ont revitalisé le centre-ville. Halifax est un centre grouillant d'activité, dynamique et moderne, doté d'une des mains-d'œuvre les plus scolarisées et les plus compétentes en Amérique du Nord.

Halifax est aussi l'âme culturelle de la Nouvelle-Écosse. Depuis sa fondation, la musique, les arts et le théâtre y occupent une place centrale; le théâtre Neptune, le Nova Scotia College of Art and Design et l'Orchestre symphonique de l'Atlantique perpétuent cette tradition. Bon nombre d'écrivains connus ont été associés à la ville, entre autres Thomas Chandler Haliburton, Thomas McCulloch, Thomas Randall, Hugh MacLennan et Charles Ritchie.

Lorsqu'on s'envole vers l'Europe, le voyage dure deux heures de moins à partir de Halifax qu'à partir de Toronto ou New York. Par bateau, le voyage dure une journée de moins qu'à partir de tout autre port du continent nord-américain.

LE GRAND BOOM

Peu après 9 h, le matin du 6 décembre 1917, toute la partie nord de Halifax fut rasée par l'explosion provoquée par la collision d'un transporteur de munitions français, le *Mont-Blanc*, avec un autre navire dans le port. De toutes les explosions causées par l'homme, c'était la plus puissante jamais enregistrée, et qui n'allait être surpassée que par celle que causa la bombe atomique larguée sur Hiroshima près de trois décennies plus tard. L'explosion de Halifax fit voler des vitres en éclats à Truro, à 100 km de là, et les ondes de choc furent même entendues en l'île-du-Prince-Édouard, à 200 km de distance. L'ancre du *Mont-Blanc*, qui pesait 500 kg, alla s'écraser de l'autre côté du bras Northwest, à 5 km du lieu de la collision. Le raz de marée et les incendies déclenchés par l'explosion ajoutèrent des centaines de noms à la liste des victimes mortes écrasées par l'effondrement d'édifices. Pour aggraver les choses, il commença à neiger le soir même et la tempête fit rage pendant plusieurs jours. Dans cette ville de moins de 50 000 habitants, on comptait plus de 1 600 morts et de 9 000 blessés. Pendant des mois, les habitants de Halifax reconstruisirent péniblement leur ville. L'aide affluait de partout au Canada, de la Nouvelle-Angleterre et d'aussi loin que l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

L'ORDRE DU JOUR DU SOMMET DE HALIFAX

Priorités

*C'est la troisième fois que le Canada accueille
le sommet économique du G-7.*

On n'organise pas une rencontre au sommet du jour au lendemain. Il faut des mois de planification et de consultations avant même que les dirigeants du G-7 ne se retrouvent face à face autour d'une même table. Une bonne partie des travaux préliminaires est assurée par les « sherpas », c'est-à-dire les représentants personnels des dirigeants, qui se réunissent au moins à trois reprises avant chaque sommet pour préparer l'ordre du jour et préciser les questions qui y seront inscrites.

Au sommet de Naples, les participants ont indiqué que la rencontre de Halifax serait axée sur les moyens à prendre pour qu'au XXI^e siècle, l'économie

QUESTIONS POLITIQUES

L'ordre du jour politique sera lui aussi particulièrement chargé. Le premier ministre a indiqué que le président russe, Boris Eltsine, prendrait part aux discussions politiques sur un pied d'égalité avec les autres membres du G-7. Les participants s'attarderont sur certains des points chauds de l'heure - Bosnie-Herzégovine et ex-Yougoslavie, Algérie et Afrique du Nord, Rwanda et Burundi, Somalie... Ils s'entretiendront en outre de la réforme de l'ONU et de questions mondiales telles que la non-prolifération des armes nucléaires, le trafic des stupéfiants, l'environnement, les droits de la personne et les migrations.

À la fin de chaque sommet est émis un communiqué dans lequel sont résumées les discussions des dirigeants et les décisions qu'ils ont prises. Parfois, le communiqué renferme un énoncé d'objectifs ou de principes. Celui de Naples, par exemple, dit ce qui suit : « Nous sommes vivement préoccupés par le développement du crime transnational organisé, notamment du blanchiment de l'argent, et par l'utilisation de procédés illicites pour prendre le contrôle d'entreprises légales [...] Nous sommes résolus à renforcer la coopération internationale pour faire face à cette situation. Nous accueillons avec satisfaction la tenue à Naples en octobre prochain de la Conférence des Nations Unies sur le crime transnational organisé. »

Dans d'autres cas, le communiqué esquisse une action plus précise. Citons encore une fois le communiqué de Naples : « Nous proposons au Gouvernement ukrainien un plan d'action pour la fermeture de Tchernobyl. [...] À titre de mesure supplémentaire, nous sommes prêts à fournir pour le programme ukrainien un montant initial pouvant aller

mondiale soit en mesure de concilier le développement durable à la création de bons emplois, à une croissance économique saine et à un accroissement des échanges commerciaux, afin d'augmenter la prospérité et le bien-être des nations du G-7 et du monde entier. Dans le cadre de ces discussions, les participants se pencheront sur le rôle et la structure des grandes institutions économiques, soit la Banque mondiale, le FMI, l'OMC et le reste.

Comme le chef du gouvernement du pays d'accueil préside le sommet, il reviendra au premier ministre, M. Jean Chrétien, d'assumer cette fonction à Halifax.

jusqu'à 200 millions de dollars sous forme de dons, comprenant un abondement du fonds de sûreté nucléaire à cet effet. »

Les sommets du G-7 offrent au Canada une tribune privilégiée d'où il peut influencer sur les politiques visant les problèmes économiques et politiques dans le monde. En joignant ses efforts à ceux d'autres pays, il peut obtenir de bien meilleurs résultats qu'en faisant cavalier seul.

RETOUR A UNE FORMULE PLUS SIMPLE

À leurs débuts, les sommets du G-7 étaient de simples rencontres informelles. Ces dernières années, toutefois, ils sont devenus des événements hypermédiasés qui attirent des milliers de représentants de la presse. Avec tous ces journalistes, dont chacun a un reportage ou un article à faire, les sommets économiques peuvent prendre l'allure d'un cirque. La quantité de mots produite par la presse est souvent sans commune mesure avec la réalité, ce qui peut créer l'impression qu'il y a beaucoup de bruit et de fureur mais peu de substance. Avec tous ces affamés de l'information sur place, il est difficile de résister à la tentation de se lancer dans de grandes dépenses afin de créer une bonne impression. Le coût total peut atteindre des proportions astronomiques. Au sommet de Tokyo en 1993, par exemple, on avait mobilisé pas moins de 36 000 policiers pour protéger les participants. Au sommet de Londres en 1991, il a fallu s'occuper de 3 000 journalistes accrédités. Le sommet de Versailles en 1989 s'est déroulé dans le contexte des célébrations fastueuses du bicentenaire de la Révolution française.

Le premier ministre souhaite toutefois que la rencontre de Halifax soit plus modeste. Il promet que ce sommet sera plus simple et reviendra peut-être à ce qu'il était au départ, c'est-à-dire une rencontre au cours de laquelle les dirigeants du G-7 peuvent se pencher sur diverses questions d'intérêt commun dans une ambiance plus informelle et plus détendue. Le sommet de Halifax sera donc plus centré sur les questions à l'ordre du jour et comportera moins de cérémonies symboliques. Les dirigeants pourront ainsi passer plus de temps en discussions informelles.

OUVERTURE DES MARCHÉS

L'Organisation mondiale du commerce

*Plus puissante que l'Accord général sur
les tarifs douaniers et le commerce,
cette nouvelle organisation régit
les échanges commerciaux à l'échelle mondiale.*

La présence d'un système commercial mondial assorti de règles acceptées de tous a une importance vitale pour le Canada. En l'absence de telles règles, les pays de petite ou moyenne taille seraient à peu près sans défense contre les mesures unilatérales prisées par les grandes puissances commerciales.

« Dans le cadre des activités de la nouvelle Organisation mondiale du commerce, nous nous réjouissons des travaux sur les relations entre le commerce et l'environnement et nous appelons à des efforts plus soutenus pour améliorer notre compréhension des nouveaux sujets, à commencer par l'emploi et la classe sociale, et leurs effets sur les politiques commerciales. »

Communiqué du sommet économique de 1994

C'est pourquoi le Canada a toujours accordé son soutien actif au GATT. Celui-ci est même le fondement de la politique commerciale du Canada depuis la fin des années 40. Grâce aux règles plus vigoureuses introduites par le GATT, le Canada est

assuré d'un meilleur accès aux marchés mondiaux; en y vendant ses produits, il peut ainsi stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

En avril 1994, 124 gouvernements ont signé l'accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet événement marquait l'aboutissement de sept ans de négociations multilatérales dans le cadre de l'Uruguay Round. Le 1^{er} janvier 1995, l'OMC a succédé au GATT, devenant ainsi la principale tribune dont dispose le système commercial mondial. Le Canada a contribué de façon significative à faire de l'OMC un organisme qui tient compte des intérêts de tous les pays.

L'OMC dispose d'un éventail sensiblement élargi de règles visant à libéraliser les échanges commerciaux et renferme, pour la première fois, un mécanisme rapide et efficace de règlement des différends. Le ministre du Commerce international,

DIVERSITÉ

Les principales exportations canadiennes sont les produits forestiers, les céréales et les hydrocarbures, mais des milliers de transactions plus modestes ont lieu tous les jours.

Selon Statistique Canada, en 1992 nous avons vendu des portes d'une valeur de 3 000 dollars à Cuba, de la graine de moutarde pour un montant de 50 000 dollars au Maroc et des eaux minérales d'une valeur de 98 millions de dollars à l'échelle mondiale.

Roy MacLaren, estime que le rôle de l'OMC va s'accroître et qu'elle sera amenée à intensifier la coopération entre les blocs commerciaux actuels et à rapprocher l'Europe, l'Asie et les Amériques.

Le Canada a incité ses partenaires du G-7 à faire en sorte que l'OMC soit assez forte pour guider le monde vers le XXI^e siècle et lutter contre le protectionnisme. En outre, il est essentiel que l'OMC

*« La prospérité
d'une nation commerçante
est tributaire de la prospérité d'autrui.
Si les autres nations sont pauvres,
elle ne peut s'enrichir. »*

Thomas Paine, *The Rights of Man*, 1792

fonctionne bien pour mener à terme les négociations, qui n'ont pu être conclues dans le cadre de l'Uruguay Round, touchant des domaines comme les services financiers, les télécommunications, le transport maritime et les achats publics de biens et de services.

Certains pays, avec à leur tête les États-Unis, veulent incorporer des normes relatives aux conditions de travail et à l'environnement dans les règles commerciales. Ils soutiennent qu'ils font face à une concurrence injuste de pays, surtout dans les régions en développement, où les employeurs ne sont pas tenus d'équiper leurs installations de matériel antipollution ou de mettre en place des mesures de sécurité au travail. Ce point de vue a tendance à rallier des appuis dans les pays riches, mais il faut être conscient du fait qu'il peut constituer une forme déguisée de protectionnisme. C'est là une question difficile que devra régler l'Organisation mondiale du commerce.

L'OMC devra aussi se pencher sur les principes de l'adhésion de nouveaux membres. Le Canada estime que, pour y être admissibles, les États doivent souscrire aux principes de l'économie de marché, du système commercial multilatéral et du libre accès à leurs propres marchés.

De nouvelles difficultés se posent sans cesse au système commercial international. La mondialisation en est un. Grâce aux moyens modernes de communication et de transport, les entreprises peuvent s'implanter presque n'importe où dans le monde. Par exemple, une compagnie d'assurance canadienne a installé son bureau d'examen des demandes d'indemnisation aux Antilles, tandis qu'une société qui vend des bases de données sur CD-ROM fait saisir les données en Inde. Aussi les

travailleurs canadiens ne concurrencent-ils plus uniquement leurs homologues américains mais également ceux du monde entier; et surtout ceux des pays où les salaires et les impôts sont moins élevés.

La mondialisation a accru la nécessité de la coordination et de la coopération à l'échelle internationale; les sommets du G-7 permettent de mieux coordonner les politiques économiques (relatives, par exemple, aux taux d'inflation et d'intérêt, à la promotion des échanges commerciaux et des investissements, à la création d'emplois) et donnent aux dirigeants l'occasion d'identifier les dossiers critiques et les priorités mondiales.

L'URUGUAY ROUND

Selon un observateur qui a assisté à toutes les négociations de l'Uruguay Round, on aurait dû les rebaptiser les Pourparlers pour parler.

Conclu en 1947, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce a toujours eu pour objectif d'accroître le commerce international et la libre circulation des biens entre les pays en abaissant les tarifs, contingents et autres entraves aux échanges commerciaux ou en les assujettissant à des contrôles. Vers la fin des années 80, il était toutefois devenu nécessaire de moderniser le GATT et de régler de nouveaux problèmes.

Pendant sept ans, les négociateurs de 117 pays se sont livrés à un véritable marathon qui les a menés de Punta del Este (Uruguay) à Genève. Toutefois, les États-Unis et la Communauté européenne se sont longtemps opposés sur la question des subventions agricoles et les pourparlers ont failli avorter à plusieurs reprises. Rappelons cependant que les désaccords et les retards sont inévitables dans de telles négociations et que les participants recourent souvent aux uns et aux autres pour marquer des points. Au bout du compte, les adversaires ont reconnu qu'il était plus avantageux de collaborer que se poursuivre l'affrontement, et un accord est intervenu en décembre 1993. Pour la première fois, des secteurs comme les services, l'agriculture et la propriété intellectuelle étaient assujettis aux règles du GATT. Certains économistes croient que l'accord pourrait ajouter jusqu'à 200 milliards de dollars par année au volume des échanges commerciaux.

Le ministre du Commerce international, Roy MacLaren, a déclaré que l'accord du GATT ouvre les marchés aux exportations canadiennes et que cela augure bien pour le Canada. Les tarifs sur les pâtes et papiers, les produits pharmaceutiques et les produits chimiques seront éliminés, et ils seront réduits sur le bois et les métaux non ferreux à l'exception de l'aluminium. Les Européens ont toutefois sabordé les réductions tarifaires sur l'aluminium, important produit d'exportation du Canada, afin de protéger l'industrie française.

ALLEMAGNE

Chef de l'État : Roman Herzog, président
Chef du gouvernement : Helmut Kohl, chancelier
(Chrétiens-Démocrates)
Population : 80 767 500 habitants

Produit intérieur brut (PIB) : 2,4 billions de dollars (1993)
Croissance du PIB : 2,8 % (1994)
PIB par habitant : 29 862 dollars (1993)

Taux de chômage : 9,6 % (1994)
Taux d'inflation : 3,1 % (1994)
Exportations en proportion du PIB : 38 % (1993)



COMMERCE ET INVESTISSEMENT

L'Allemagne est le quatrième partenaire commercial du Canada. En 1993, les exportations canadiennes vers ce pays atteignaient 2,49 milliards de dollars, en hausse de 8 % par rapport à l'année précédente, alors que les importations canadiennes en provenance de l'Allemagne sont restées inchangées à 3,5 milliards de dollars.

Le Canada a été en vedette à la plus grande foire mondiale de la technologie de l'information, CeBit '94, qui a eu lieu à Hanovre en mars 1994. Plus de 100 firmes canadiennes ont présenté leurs produits et services à cette occasion. L'Allemagne est le plus important partenaire européen du Canada dans le développement et l'application de nouvelles technologies. L'utilisation d'une technologie canadienne pour nettoyer les déchets d'uranium en ex-Allemagne de l'Est en est un exemple.

RELATIONS BILATÉRALES

Le Canada vise prioritairement à renforcer ses relations avec l'Allemagne en raison du rôle central que joue celle-ci dans l'intégration européenne et dans les affaires mondiales. Les deux pays sont membres de l'OTAN et les liens militaires ont été renforcés par la présence en Allemagne de personnel militaire canadien pendant près de 50 ans. Les deux partenaires veulent réformer et renforcer les Nations Unies et aider les PECO à dans leur transition vers l'économie de marché dans l'après-guerre froide. Les échanges culturels et universitaires sont nombreux au niveau provincial aussi bien que fédéral. Ainsi, le Québec et l'Ontario ont signé des accords de coopération culturelle et éducationnelle avec la Bavière et le Bade-Wurtemberg, respectivement.

DOSSIERS COURANTS

En 1990, la République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest) et la République démocratique allemande (Allemagne de l'Est) ont été réunifiées après 45 ans de séparation. Il faudra un certain temps pour intégrer l'ex-RDA dans l'économie de marché de l'Ouest. Le taux de chômage y est de 15 % et le PIB par habitant est très inférieur à celui de la partie occidentale. Certains indices permettent toutefois de croire que le creux de la vague a été atteint. L'Union chrétienne-démocrate (centre-droite) du chancelier Kohl a arraché de justesse la victoire au Parti social-démocrate lors des élections d'octobre 1994.

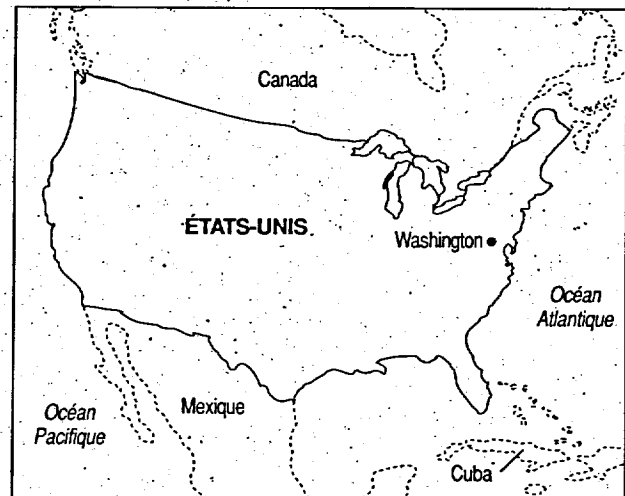
Les Canadiens qui s'identifient comme étant d'origine allemande – 10 % de la population ou plus de 2,4 millions de personnes selon le recensement de 1991 – constituent le troisième groupe ethnique en importance, après ceux qui sont d'origine britannique et française.

ÉTATS-UNIS

Chef de l'État et du gouvernement : William J. Clinton, président (Parti démocrate)
Population : 258 104 000 habitants

Produit intérieur brut (PIB) : 8,13 billions de dollars (1993)
Croissance du PIB : 4,0 % (1994)
PIB par habitant : 31 663 dollars (1993)

Taux de chômage : 6,1 % (1994)
Taux d'inflation : 2,6 % (1994)
Exportations en proportion du PIB : 10,4 % (1993)



COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Peu de pays entretiennent des rapports commerciaux bilatéraux aussi étroits et aussi productifs que le Canada et les États-Unis. Chacun est le principal client de l'autre, et les échanges bilatéraux se sont élevés à environ 313 milliards de dollars en 1993. Les États-Unis achètent 80 % des exportations du Canada et on estime à 1,5 million le nombre d'emplois canadiens tributaires du commerce entre les deux pays. Un peu plus de 20 % du PIB canadien vient directement des exportations de marchandises aux États-Unis. Les secteurs de l'automobile, de la forêt et de l'énergie dominent, représentant environ la moitié des ventes aux États-Unis. En 1993, le Canada a accumulé, au titre du commerce des marchandises, un excédent de près de 20 milliards de dollars dans ses échanges avec les États-Unis.

RELATIONS BILATÉRALES

Le nombre des initiatives conjointes entreprises par les gouvernements et les peuples du Canada et des États-Unis n'a pas d'égal dans le monde. Le premier organisme permanent canado-américain, la Commission mixte internationale (CMI), a été créé en 1909 en vertu du Traité sur les eaux limitrophes. La CMI a supervisé la mise en œuvre de douzaines de décisions et a aidé à élaborer des accords. Les questions communes relatives à la paix et à la sécurité sont traitées au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et d'autres organismes. Il existe des syndicats internationaux qui représentent les travailleurs de part et d'autre de la frontière et des associations professionnelles qui jouent un rôle analogue pour les entreprises. Les échanges culturels, politiques et universitaires sont constants.

Selon le recensement américain de 1990, 745 000 personnes nées au Canada vivaient aux États-Unis. De ce nombre, plus de la moitié étaient devenues des citoyens américains.

DOSSIERS COURANTS

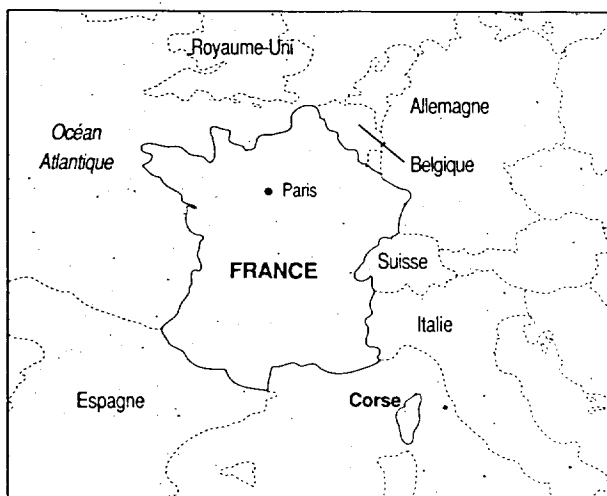
L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), qui visait à supprimer sur une période de 10 ans toutes les barrières tarifaires entre le Canada et les États-Unis, a pris effet le 1^{er} janvier 1989. Le 1^{er} janvier 1994, l'accord a été étendu au Mexique et est devenu l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Et il faudra changer le nom à nouveau. Au Sommet des Amériques, tenu à Miami en décembre 1994, le Chili a amorcé les négociations en vue de devenir le quatrième partenaire de l'ALENA. L'objectif ultime, comme l'ont indiqué le Premier ministre Chrétien et le président Clinton au Sommet, est d'étendre la zone de libre-échange à l'ensemble de l'hémisphère occidental d'ici à l'an 2005.

FRANCE

Chef de l'État : François Mitterrand, président
(Parti socialiste)
Chef du gouvernement : Édouard Balladur, Premier ministre (Parti républicain)
Population : 57 566 000 habitants

Produit intérieur brut (PIB) : 1,616 billion de dollars (1993)
Croissance du PIB : 2,4 % (1994)
PIB par habitant : 27 088 dollars (1993)

Taux de chômage : 12,6 % (1994)
Taux d'inflation : 1,7 % (1994)
Exportations en proportion du PIB : 27,4 % (1993)



COMMERCE ET INVESTISSEMENT

La France est le huitième acheteur de produits canadiens. En 1993, les échanges bilatéraux, qui se chiffraient à plus de 4 milliards de dollars, se sont soldés pour le Canada par un déficit de 980 millions de dollars. Toutes les provinces participent aux exportations vers la France, cinquième en importance des marchés d'exportation des produits fabriqués au Québec. En 1993, les exportations de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des provinces des Prairies atteignaient 322 millions, près de 140 millions et près de 100 millions, respectivement. De 1980 à 1990, la valeur cumulée des investissements français au Canada est passée d'environ 1,3 milliard à 4,2 milliards, ce qui donne à la France le troisième rang au nombre des pays de l'UE qui investissent au Canada. Pour leur part, les investissements canadiens en France ont aussi progressé sensiblement, atteignant près de 2 milliards en 1993. On trouve au Canada environ 350 firmes françaises, entre autres Total Petroleum à Calgary, Rhône-Poulenc (produits pharmaceutiques) à Mississauga, Bull (produits électroniques) au Québec et Aérospatiale en Nouvelle-Écosse. Au nombre des sociétés canadiennes actives en France se trouvent Bombardier, McCain et Northern Telecom.

Le Canada et la France sont des chefs de file de la Francophonie, qui réunit 47 pays, États associés et gouvernements participants.

RELATIONS BILATÉRALES

Les relations entre la France et le Canada sont cordiales. Depuis la signature d'un accord en 1965, les échanges culturels se sont multipliés. Le réseau TV 5 est un exemple important de cette collaboration. TV 5 permet la diffusion d'émissions de langue française dans la plupart des régions du globe, plus de 300 millions de dollars ayant été investis dans des coproductions depuis 1986. En outre, la France compte 15 centres d'études canadiennes qui ont pour mission de mieux faire connaître et comprendre le Canada.

DOSSIERS COURANTS

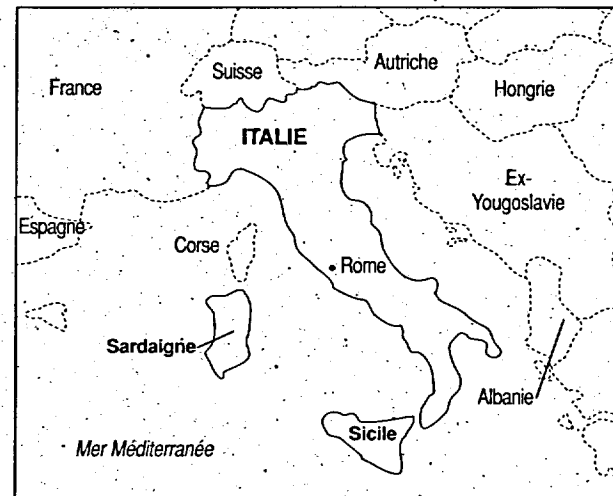
Les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon, dans le golfe du Saint-Laurent, sont un territoire français proche du Canada. Cette proximité a été à l'origine de nombreux différends au sujet du contrôle de la pêche dans la région. En juin 1993, un tribunal d'arbitrage international a rendu une décision favorisant largement le Canada. Le problème de juridiction réglé, le Canada et la France ont signé un accord de pêche de 10 ans en novembre 1994. En vertu de cette entente, les pêcheurs canadiens ont accès aux pêches de crustacés pour une valeur de plus d'un million de dollars. En contrepartie, les pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon pourront prendre jusqu'à 15 % de la morue au large de la côte sud de Terre-Neuve quand prendra fin le moratoire touchant ce poisson. L'esprit de coopération qui a présidé à la signature de cet accord se démarque nettement des relations parfois difficiles des dernières années.

ITALIE

Chef de l'État : Oscar Luigi Scalfaro, président
Chef du gouvernement : Lamberto Dini,
Premier ministre (indépendant)
Population : 58 018 500 habitants

Produit intérieur brut (PIB) : 1,32 billion de dollars (1993)
Croissance du PIB : 2,0 % (1994)
PIB par habitant : 22 410 dollars (1993)

Taux de chômage : 11,7 % (1994)
Taux d'inflation : 3,9 % (1994)
Exportations en proportion du PIB : 16,9 % (1993)



COMMERCE ET INVESTISSEMENT

L'accord de coopération économique et industrielle signé en 1988 par le Canada et l'Italie sert de cadre à la promotion du commerce et de l'investissement. En 1993, les exportations canadiennes vers l'Italie étaient évaluées à 952 millions de dollars, alors que les importations canadiennes en provenance de ce pays représentaient 1,9 milliard. L'Italie est notre 12^e marché d'exportation en importance. Le gouvernement italien a imposé des contrôles sur le mouvement du capital et des devises. Sans ces restrictions, les investissements italiens au Canada seraient plus élevés, et les possibilités de coentreprises seraient grandement accrues. Parmi les grandes firmes canadiennes qui font affaire en Italie figurent les sociétés Alcan, Seagram, Bata et John Labatt.

RELATIONS BILATÉRALES

La présence au Canada de plus d'un million de citoyens d'origine italienne garantit le maintien de relations étroites entre les deux pays dans un large éventail de domaines. De solides liens culturels et universitaires unissent les deux pays.

DOSSIERS COURANTS

En mars 1994, Silvio Berlusconi a formé le 53^e gouvernement italien en 50 ans. Mais en décembre de la même année, M. Berlusconi a démissionné après l'effondrement de sa coalition, provoqué par des allégations de conflit d'intérêt. En janvier 1995, le président Scalfaro a demandé à Lamberto Dini de former un nouveau gouvernement. M. Dini, qui faisait auparavant partie de la haute direction de la Banque d'Italie et qui occupait le poste de ministre du Trésor sous le gouvernement Berlusconi, n'est membre d'aucun parti politique et n'est pas député du Parlement italien. Il doit maintenant s'attaquer à l'important déficit budgétaire du pays et appliquer des réformes électorales au niveau régional.

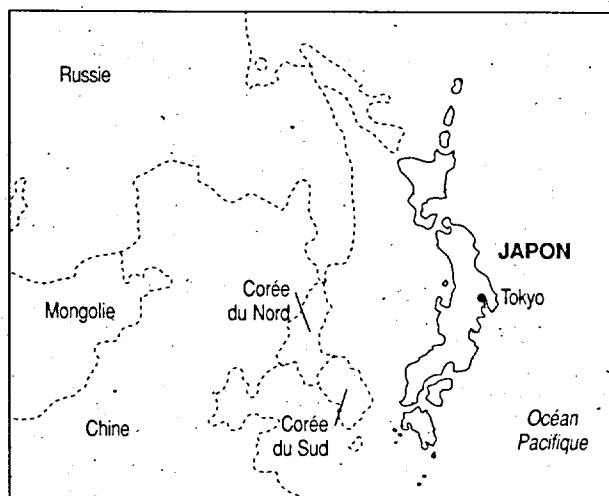
En 1497, le marin italien Giovanni Caboto (Jean Cabot) quittait le port de Bristol, en Angleterre et débarquait sur la côte canadienne – probablement à l'île du Cap-Breton ou à Terre-Neuve – et revendiquait ce territoire au nom du roi Henri VII.

JAPON

Chef de l'État : Sa Majesté l'empereur Akihito
Chef du gouvernement : Tomiichi Murayama,
Premier ministre (Parti socialiste)
Population : 124 711 500 habitants

Produit intérieur brut (PIB) : 5,42 billions de dollars (1993)
Croissance du PIB : 0,9 % (1994)
PIB par habitant : 26 161 dollars (1993)

Taux de chômage : 2,9 % (1994)
Taux d'inflation : 0,7 % (1994)
Exportations en proportion du PIB : 18,4 % (1993)



COMMERCE ET INVESTISSEMENT

De tous les pays avec lesquels le Canada commerce, le Japon est le deuxième en importance après les États-Unis. En 1994, ses achats au Canada se sont chiffrés à environ neuf milliards de dollars, tandis que les flux inverses atteignaient environ 11 milliards. Dans le passé, les matières premières occupaient une place prépondérante dans les ventes canadiennes au Japon, mais les produits manufacturés ou à valeur ajoutée, notamment dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'alimentation, du bâtiment et de la technologie de l'information, représentent maintenant plus de 40 % de l'ensemble, et cette proportion est à la hausse. Le Japon est la troisième source de capitaux d'investissement au Canada. Les fabricants d'automobiles ont, à eux seuls, investi près de deux milliards de dollars, et tout récemment Toyota a annoncé une expansion importante de son usine à Cambridge (Ontario).

RELATIONS BILATÉRALES

Les excellentes relations qui existent entre le Canada et le Japon ne se limitent pas au commerce et à l'investissement; il faut en effet souligner l'intensification des liens dans les domaines de la culture, des sciences, de l'éducation et du tourisme. À chaque mois, on compte une vingtaine de manifestations culturelles canadiennes au Japon. Le Fonds conjoint de coopération scientifique et technologique renforce les liens entre les communautés scientifiques des deux pays. Des milliers de Japonais étudient dans les universités et autres établissements d'enseignement du Canada. Membres du G-7, du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), de l'ONU et de nombreux autres organismes multilatéraux, le Canada et le Japon collaborent étroitement dans plusieurs dossiers d'importance mondiale (l'environnement, par exemple).

Après les Américains, les touristes japonais sont les plus nombreux au Canada : plus d'un demi-million d'entre eux ont visité le pays en 1994.

DOSSIERS COURANTS

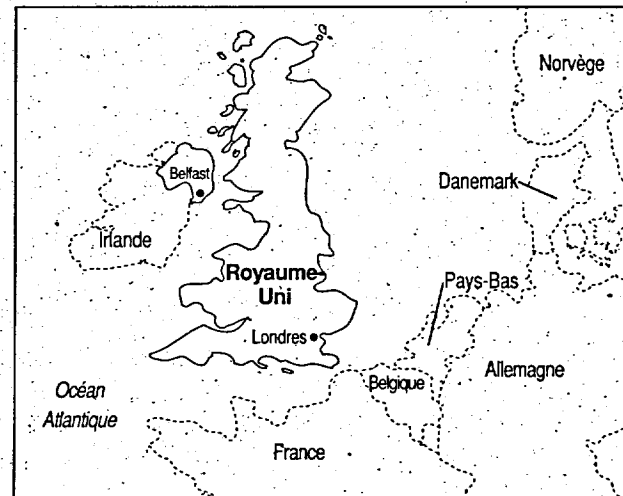
Le Canada doit ajuster sa production pour répondre à la demande croissante de biens manufacturés au Japon. Son « Plan d'action pour le Japon », adopté en 1993, vise à aider les exportateurs canadiens à accroître leurs ventes dans sept secteurs clés « à valeur ajoutée » : aliments transformés, tourisme, technologie de l'information, pièces d'automobiles, produits forestiers et de construction, aérospatiale et produits de la pêche. Les succès remportés dans ces secteurs se traduiront par une hausse des emplois au Canada. Ce dernier pourra également tirer profit des mesures de déréglementation et de suppression des barrières non tarifaires prises par le Japon pour élargir l'accès à son marché intérieur. Le Japon joue sur la scène mondiale un rôle grandissant, qui correspond à son importance économique.

ROYAUME-UNI

Chef de l'État : Sa Majesté la reine Elisabeth II
Chef du gouvernement : John Major,
Premier ministre (Parti conservateur)
Population : 57 970 000 habitants

Produit intérieur brut (PIB) : 1,19 billion de dollars (1993)
Croissance du PIB : 4,0 % (1994)
PIB par habitant : 22 162 dollars (1993)

Taux de chômage : 9,3 % (1994)
Taux d'inflation : 2,5 % (1994)
Exportations en proportion du PIB : 26,9 % (1993)



COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Membre de l'Empire britannique, puis du Commonwealth, le Canada entretient depuis longtemps des relations étroites avec le Royaume-Uni. Les rapports commerciaux restent solides, s'étant chiffrés à 7,2 milliards de dollars en 1993, de sorte que la Grande-Bretagne est le principal partenaire commercial du Canada en Europe et le troisième au monde. Le marché britannique est aussi le troisième débouché mondial pour les exportations canadiennes. En 1991, les sociétés canadiennes ont investi 12 milliards de dollars au Royaume-Uni, soit plus du triple du montant enregistré en 1984. Les investissements directs britanniques au Canada atteignaient 17 milliards de dollars à la fin de 1991, plaçant le Royaume-Uni en tête des investisseurs européens au Canada. En outre, les obligations canadiennes que détiennent les Britanniques s'élèvent à plus de 23 milliards de dollars.

RELATIONS BILATÉRALES

En raison des liens historiques qui unissent les deux pays et de leur patrimoine commun (y compris la monarchie), les rapports qu'entretient le Canada avec le Royaume-Uni sont plus étroits et plus étendus qu'avec aucun autre pays d'Europe. Plus d'une centaine de ministères et organismes canadiens maintiennent des échanges ou d'autres formes de coopération avec leursendants britanniques. Le Colloque Canada-Royaume Uni fait partie intégrante de ces contacts dans le domaine de la politique publique, attirant annuellement des représentants des secteurs public et privé des deux pays pour débattre de diverses questions et s'échanger des renseignements. En 1994, le dixième de ces colloques portait sur la politique étrangère. Les gouvernements des deux pays procèdent à d'étroites consultations sur un large éventail de dossiers multilatéraux et de problèmes de sécurité.

Quatre premiers ministres du Canada – sir John A. Macdonald, Alexander Mackenzie, sir Mackenzie Bowell et John Turner – sont nés au Royaume-Uni. Un premier ministre britannique, Andrew Bonar Law, est né au Canada.

DOSSIERS COURANTS

En 1973, la Grande-Bretagne a adhéré à la Communauté européenne (devenue depuis l'Union européenne). Le Canada, pour sa part, est devenu membre du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (en 1989) et de l'Organisation des États américains (en 1990), et il a signé l'Accord de libre-échange nord-américain (en 1994). Les entreprises canadiennes considèrent le Royaume-Uni comme leur principale porte d'entrée dans l'UE. De même, le Canada constitue pour les sociétés britanniques une voie d'accès au marché nord-américain. Même si chacun des deux pays a tendance à se concentrer davantage sur sa région immédiate, ils n'en adhèrent pas moins fermement au partenariat transatlantique que symbolise l'OTAN.

UNION EUROPÉENNE

Président de la Commission européenne :

Jacques Santer

Population : 370 208 000 habitants

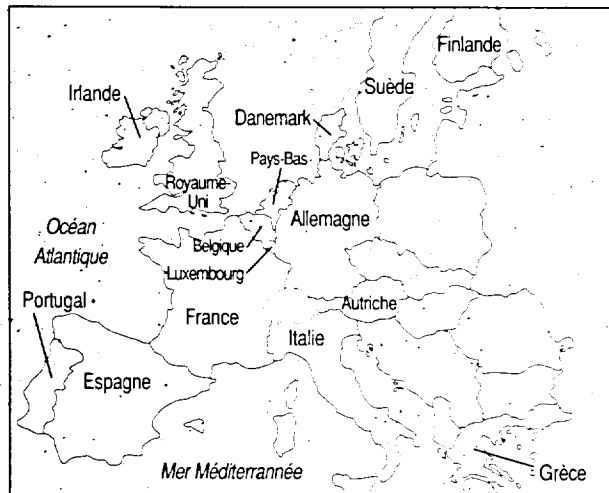
Produit intérieur brut (PIB) : 6,227 billions de dollars (1993)

Croissance du PIB projetée pour 1995 : de 2,5 % (Suède) à 3,6 % (R.-U.)

PIB par habitant en 1993 : de 10 578 dollars (Grèce) à 27 993 dollars (Luxembourg)

Taux de chômage projeté pour 1995 : de 7,2 % (Suède) à 23,9 % (Espagne)

Taux d'inflation projeté pour 1995 : de 2,0 % (Belgique) à 4,4 % (Espagne)



COMMERCE ET INVESTISSEMENT

L'Union européenne est un important partenaire commercial du Canada; collectivement, elle se place tout juste derrière les États-Unis à cet égard. En 1993, les échanges commerciaux entre le Canada et l'UE ont totalisé 24,8 milliards de dollars, soit 7 % du chiffre global pour le Canada. Depuis 1983, celui-ci enregistre un déficit dans ces échanges, déficit qui atteignait 4,6 milliards en 1993. L'UE se place aussi au deuxième rang en ce qui concerne les investissements étrangers directs (IED), c'est-à-dire la somme des capitaux investis par les étrangers dans des entreprises canadiennes, qui aident ces dernières à croître et à se développer. La part de l'UE s'établit à près du quart de tous les IED réalisés au pays. Le Canada et l'UE négocient présentement ou ont déjà ratifié des accords relatifs aux pêches, à la science et à la technologie, à la politique de concurrence, à l'essai et à la certification de produits soumis à des règlements, et à la coopération douanière.

RELATIONS BILATÉRALES

En 1990, le Canada et l'UE ont émis une déclaration conjointe – la Déclaration transatlantique – renfermant les principes d'un partenariat entre les deux entités, ainsi que des objectifs communs. La Déclaration prévoit des rencontres périodiques entre le Premier ministre du Canada, le chef du gouvernement du pays qui occupe la présidence de l'UE à ce moment-là, et le président de la Commission européenne. Elle prévoit aussi des consultations régulières au niveau ministériel. Au nombre des objectifs communs cités dans le document se trouvent la croissance économique, la stabilité des prix et du système financier international, la promotion des principes du marché libre, la prestation d'un soutien adéquat aux nations en développement et aux PECO, et la préservation de la paix et de la sécurité. La Déclaration invite aussi le Canada et l'UE à collaborer à la quête de solutions dans des domaines comme la recherche médicale, le trafic des stupéfiants, la protection de l'environnement, les migrations et les problèmes des réfugiés. Enfin, les deux entités ont également signé un accord-cadre de coopération commerciale et économique.

Le 1er janvier 1995, l'Autriche, la Finlande et la Suède ont adhéré à l'Union européenne, portant ainsi le nombre d'États membres à 15.

DOSSIERS COURANTS

La France et l'Allemagne souhaitent que l'UE devienne une fédération aux liens internes plus étroits, une union politique dotée d'une monnaie commune. À l'opposé, les Britanniques aimeraient que l'UE devienne une vaste zone de libre-échange au sein de laquelle chaque État conserverait une bonne part de son autonomie nationale. La Bulgarie, Chypre, la Hongrie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie se sont montrées intéressées à adhérer à l'Union européenne.

RUSSIE

Chef de l'État : Boris Eltsine, président
Chef du gouvernement : Victor Tchernomyrdine,
Premier ministre
Population : 149 300 000 habitants

Produit intérieur brut (PIB) : 700 milliards de dollars (1993)
Baisse du PIB en 1994 : 16 %
PIB par habitant : 4 154 dollars (1993)

Taux de chômage projeté pour 1995 : de 3 à 4 %
Taux d'inflation : 203 % (1994)
Exportations en proportion du PIB : 8,3 % (1992)



COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Depuis 1991, les entreprises canadiennes ont investi plus de 200 millions de dollars en Russie, privilégiant l'industrie des hydrocarbures et mettant à profit leur expérience du travail dans des conditions climatiques difficiles. En 1993, les échanges commerciaux bilatéraux étaient pratiquement en équilibre (exportations canadiennes de 430 millions de dollars, exportations russes de 432 millions). Les ventes de services au secteur russe de l'énergie représentaient la majorité des exportations canadiennes, tandis que les achats de produits comme les diamants, le platine, le nickel et l'uranium dominaient nos importations. Mais le marché russe reste difficile à percer, et les données préliminaires de Statistique Canada montrent que les exportations en 1994 seront bien inférieures au niveau atteint en 1993. Le commerce bilatéral continue de se développer dans des régions comme la partie extrême-orientale de la Russie, qui offre d'importantes possibilités de développement.

RELATIONS BILATÉRALES

Le Canada et la Russie sont des voisins nordiques. Ensemble, ils se partagent la responsabilité de la majeure partie des terres de l'Arctique. Un dynamique programme d'échanges amène les peuples autochtones, les scientifiques, les gens d'affaires et les représentants des gouvernements à collaborer pour trouver de nouvelles solutions en vue d'assurer le développement durable des régions nordiques. Depuis la fin de la guerre froide, le Canada et la Russie œuvrent ensemble au maintien de la paix sous les auspices de l'ONU et participent à des programmes d'échanges militaires. Le Canada a appuyé la participation de la Russie au Partenariat pour la paix de l'OTAN et il a également réclamé avec succès l'adhésion de la Russie au FMI, à la Banque mondiale et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Par leur superficie,
la Russie et
le Canada
occupent
respectivement
les premier et
deuxième rangs
au monde.

DOSSIERS COURANTS

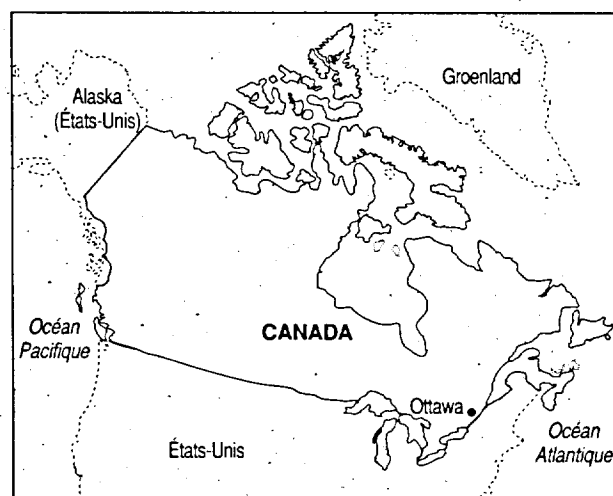
Le Canada collabore avec ses partenaires occidentaux du G-7 en vue d'appuyer plus efficacement les réformes politiques et économiques en Russie. Le tragique conflit de la Tchétchénie illustre bien les difficultés que doit affronter la Russie dans sa transition vers un régime démocratique et une économie de marché. Le Canada et ses partenaires du G-7 ont exprimé leur préoccupation devant le carnage et la violation des droits de la personne en Tchétchénie et ils ont incité le président Eltsine à rechercher un règlement pacifique négocié.

CANADA

Chef de l'État : Sa Majesté la reine Elisabeth II
Chef du gouvernement : Jean Chrétien,
Premier ministre (Parti libéral)
Population : 28 850 000 habitants

Produit intérieur brut (PIB) : 711 milliards de dollars (1993)
Croissance du PIB : 4,3 % (1994)
PIB par habitant : 24 730 dollars (1993)

Taux de chômage : 10,4 % (1994)
Taux d'inflation : 0,2 % (1994)
Exportations en proportion du PIB : 32,5 % (1993)



COMMERCE ET INVESTISSEMENT

L'économie canadienne est de celles qui dépendent le plus des échanges commerciaux avec l'étranger : le Canada doit plus de 30 % de son PIB à ses exportations de biens et de services. Une bonne part de la croissance économique en 1994 a été alimentée par la progression des exportations et des investissements, en hausse de 18,2 et 19,1 %, respectivement. La réussite des exportateurs canadiens sur les marchés étrangers est attribuable à un accroissement marqué de la productivité du travail, un contrôle serré des coûts et la baisse du taux de change du dollar canadien. Le Canada a maintenu sa compétitivité internationale en élargissant ses relations commerciales officielles dans le cadre de regroupements comme l'ALENA et le GATT. Les échanges commerciaux et les investissements du Canada dans les pays en développement de l'Asie et en Amérique latine ont également connu des progrès sensibles. Le Canada offre des conditions attrayantes aux investisseurs : une économie bien développée, une main-d'œuvre qualifiée, des infrastructures matérielles et sociales de très haute qualité et des industries sophistiquées dont les produits sont très recherchés dans les pays en développement (dans les domaines des télécommunications et de l'ingénierie-conseil, par exemple).

Les échanges bilatéraux du Canada avec les autres pays du monde totalisent près d'un milliard de dollars par jour.

RELATIONS BILATÉRALES

Le multilatéralisme (la collaboration avec d'autres pays) est un principe de base de la politique étrangère du Canada. C'est pourquoi il participe aux activités de l'OMC, du G-7, du Forum de coopération économique Asie-Pacifique, de l'ALENA et de nombre d'autres organismes qui travaillent à harmoniser l'activité économique à l'échelle mondiale. Le Canada est également actif au sein des Nations Unies, de l'Organisation des États américains, du Commonwealth et de la Francophonie. Enfin, il participe aux travaux de l'OTAN et de l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

DOSSIERS COURANTS

Au sein du G-7, c'est actuellement le Canada qui connaît le taux de croissance économique le plus élevé. Dans un rapport publié en décembre 1994, l'OCDE prévoit que la croissance réelle du PIB canadien en 1995 sera de 4,2 %. Le niveau de l'endettement public jette cependant une ombre sur ce tableau optimiste. Le Canada a le coefficient d'endettement (rapport dette/PIB) le plus élevé de tous les pays du G-7. Dans son budget de 1994, le gouvernement a pris des mesures pour abaisser son déficit, notamment en réduisant ses dépenses. Il entend ramener le déficit à 32,7 milliards de dollars en 1994-1995 et à 3 % ou moins du PIB, soit environ 25 milliards de dollars, en 1996-1997. À terme, l'objectif est d'équilibrer le budget et de réduire sensiblement la dette par rapport au PIB. La réduction du déficit est un élément essentiel de la stratégie économique du gouvernement, qui vise à créer des emplois de meilleure qualité et en plus grand nombre grâce à un taux de croissance économique plus élevé.

NOTES À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS ET DES ÉTUDIANTS

ADRESSES UTILES

Ambassade d'Allemagne

275, rue Slater
Ottawa (Ontario), K1P 5H9
Téléphone : (613) 232-1101
Télécopieur : (613) 594-9330

Délégation de la Commission de l'Union européenne

350, rue Sparks, pièce 1110
Ottawa (Ontario), K1R 7S8
Téléphone : (613) 238-6464
Télécopieur : (613) 238-5191

Ambassade des États-Unis

100, rue Wellington
Ottawa (Ontario), K1P 5T1
Téléphone : (613) 238-5335

Ambassade de France

42, promenade Sussex
Ottawa (Ontario), K1M 2C9
Téléphone : (613) 789-1795
Télécopieur : (613) 789-3484

Ambassade d'Italie

275, rue Slater, 21^e étage
Ottawa (Ontario), K1P 5H9
Téléphone : (613) 232-2401
Télécopieur : (613) 233-1484

Ambassade du Japon

255, promenade Sussex
Ottawa (Ontario), K1N 9E6
Téléphone : (613) 241-8541
Télécopieur : (613) 241-7415

Haut-commissariat du Royaume-Uni

80, rue Elgin
Ottawa (Ontario), K1P 5K7
Téléphone : (613) 237-1530
Télécopieur : (613) 237-7980

Ambassade de la Fédération de Russie

285, rue Charlotte
Ottawa (Ontario), K1N 8L5
Téléphone : (613) 235-4341
Télécopieur : (613) 236-6342

Direction des communications sur la politique étrangère

Ministère des Affaires étrangères et
du Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario), K1A 0G2

Fonds monétaire international (FMI)

700 - 19th Street N.W.
Washington, DC 20431
États-Unis

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Palais des Nations
8 - 14, avenue de la Paix
1211 Genève 10
Suisse

Banque mondiale (BIRD)

1818 H. Street N.W.
Washington, DC 20433
États-Unis

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Centre William Rappard
154, rue de Lausanne
Genève 21
Suisse

ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

Dans une allocution qu'il prononçait en janvier 1995, le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Peter Sutherland, affirmait que 95 % des deux milliards d'êtres humains (ou presque) qui s'ajouteront à la population mondiale au cours des 20 prochaines années naîtront dans les pays en développement et qu'il faudrait par conséquent créer d'ici à l'an 2015 un nombre d'emplois supérieur aux populations combinées de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord juste pour maintenir le niveau actuel de chômage dans ces pays. Si vous étiez le président du sommet du G-7, comment concentreriez-vous l'attention des participants sur cette question plutôt que sur celle du chômage dans leur propre pays? Chercheriez-vous même à le faire? Expliquez-vous.

Invitez un membre de votre chambre de commerce locale à venir vous parler des industries de votre localité qui exportent des biens ou des services. Quel rôle jouent les exportations dans votre localité?

Le Canada est avantagé de trois façons : il est ouvert sur le Pacifique, il peut puiser à même un riche héritage européen et il est lié par un accord de libre-échange à l'économie la plus puissante et la plus dynamique au monde, celle des États-Unis. Cette situation lui donne accès aux trois principaux blocs commerciaux du monde, privilège dont ne jouit aucun autre pays. Servez-vous de ces avantages pour développer un slogan publicitaire et une stratégie de marketing dont pourraient se servir les agents commerciaux en poste dans les missions du Canada à l'étranger. Puis, faites-les parvenir au ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G4.

Discutez de la priorité à donner aux dossiers suivants, que les dirigeants du G-7 examineront probablement lors du sommet de Halifax : la sécurité des centrales nucléaires en Europe centrale et orientale, la croissance démographique et les migrations, la dette des pays en développement, la prolifération des armes nucléaires, l'instabilité politique et économique dans l'ex-URSS, le chômage structurel dans le monde industrialisé, la dégradation de l'environnement, la réduction de la dette publique des membres du G-7, la réforme des Nations Unies et les abus touchant les droits de la personne.

Le Canada a-t-il vraiment sa place au sommet économique? L'automne dernier, Peter Cook, chroniqueur au *Globe and Mail*, écrivait : « Le Canada doit sa septième place au sein du G-7 à la formule qui consistait à fonder le calcul du produit intérieur brut d'un pays sur son équivalent en dollars américains. Même sur cette base, d'ailleurs, il était déjà nez à nez avec l'Espagne. Aujourd'hui, on fait appel à un indice plus exact pour comparer les coûts réels, soit la parité des pouvoirs d'achat. Alors là, le Canada ne fait tout simplement plus le poids, car six pays qui n'appartiennent pas au G-7 le devançant sur ce point – la Chine, l'Inde, la Russie, le Brésil, le Mexique et l'Indonésie – ce qui a pour effet de le dépasser au 13^e rang du classement économique mondial. » Répondez à cet argument en analysant le rôle non économique que joue le Canada au sein du G-7.

Les taux de croissance démographique et économique ne sont pas les mêmes dans toutes les régions du globe, car certaines économies progressent beaucoup plus rapidement que d'autres. En 2015, on prévoit que les sept premières économies du monde, tant par leur taille que par leur richesse, seront celles de la Chine, des États-Unis, du Japon, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Allemagne et de la Corée du Sud. Ces pays devraient-ils former le Groupe des Sept dans 20 ans, ou la composition de ce dernier devrait-elle être restreinte aux membres actuels?

Lors des sommets du G-7 ces dernières années, on a notamment cherché à contrôler le commerce mondial des armements. Lorsqu'on a demandé au secrétaire au Foreign Office (Royaume-Uni), Douglas Hurd, s'il ne serait pas plus simple d'interdire les armes complètement, puisqu'elles sont nuisibles, il a répondu : « Les pays ont le droit de se défendre, ce qui inclut le droit d'acheter des armes pour se défendre. » Comment réagissez-vous à cette réponse?

On vous a confié la tâche d'organiser, à l'intention des dirigeants du G-7, un banquet et des activités culturelles qui les aideront à mieux comprendre le Canada. Rédigez un plan d'activités pour cette soirée (menu, liste d'invités, préparatifs, activités culturelles). Si vous placez chacun des dirigeants à une table distincte (huit places), quelles personnalités canadiennes inviteriez-vous à s'asseoir à chacune des tables?

Constituez une équipe d'étudiants qui découperont des articles sur le sommet de Halifax dans les journaux et les magazines. Faites l'analyse de ces articles et recensez les questions qui ont fait l'objet de mesures concrètes et celles au sujet desquelles les dirigeants se sont limités à un énoncé de principes.

Organisez un sommet du Groupe des Sept à votre école. Désignez des équipes de trois étudiants pour représenter chacun des participants au sommet. Chaque équipe doit faire des recherches sur la délégation qu'elle représente. Puis choisissez l'un des sujets de discussion suivants :

- a. Comment réduire le niveau de chômage chez les jeunes dans les pays du G-7?
- b. Que peut-on faire pour conserver et augmenter les stocks de poissons dans l'Atlantique Nord?
- c. Comment devrions-nous réagir à la guerre en Tchétchénie?

À la fin de vos discussions, émettez un communiqué faisant état des décisions que vous avez prises.

NOTES

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20041088 7



